

COMPTE- RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 7 AVRIL 2021

L'An Deux Mille Vingt et Un, le mercredi 7 avril à dix-huit heures, le Conseil municipal dûment convoqué, s'est réuni à la salle multifonction, en séance publique, sous la présidence de Madame VANPEVENAGE Valérie, Maire.

Membres présents: Mmes VANPEVENAGE – DELABIE – LAMBERT – BARBOSA - COLLE – DECLEIN – DEVANNEAUX – FLORENCHIE

Mrs ZANCZAK – COLLE – BERNARD – BOURDON – DEFRESNE – JOLIVET – LANDUYT

Absents excusés : -

Mme DEVANNEAUX H.. a été élue secrétaire.

Début de séance : 18h00 – fin de séance : 22h25

Convocation envoyée **le 29 mars 2021**

Ordre du jour

- Nomination d'un secrétaire de séance
- Approbation du Conseil Municipal du 27 janvier 2021
- ONF
- Méthanisation
- Délibération SEZEO
- Délibération enfants extérieurs à la commune
- Bilan CAF
- Vote du compte de gestion 2020
- Vote du compte de gestion CCAS 2020
- Vote du taux d'imposition
- Présentation et vote du budget 2021

DIVERS :

- Questions diverses

APPROBATION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 27 JANVIER 2021

Après lecture faite, il faut modifier un point : la délibération des régies « Madame Antonia GRAIN a été nommée régisseuse principale pour l'administration générale, ~~le comité~~ la régie fêtes et cérémonies ainsi que la régie cimetièrè ». Après modification il a été voté à l'unanimité

ONF

L'adjoint au maire en charge de la commission bois et forêt a rencontré Monsieur Planchenault de l'ONF concernant la coupe du bois. Ce dernier nous a fait une proposition de prix trop basse par rapport à d'autres propositions. Il y aurait 130 peupliers à couper, et à vendre, afin d'obtenir une recette pour la commune assez conséquente. La coupe se ferait au 1^{er} trimestre 2022. Ces arbres devront être replantés par la suite. Une commission bois et forêt aura lieu courant mai, une visite sur place est prévue.

METHANISATION

La SAS FERTIOISE nous demande de prendre un avis, favorable ou non sur la demande d'enregistrement présentée par la SAS FERTIOISE en vue d'accroître la production de biogaz de son unité de méthanisation située à Coudun en augmentant sa quantité de matière traitée à 96 tonnes par jour soit 35000 tonnes par an. L'épandage agricole des digestats issus de l'activité concernera 19 communes. Consultation au public du 22/02 au 22/03.

Après explication du dossier, il convient de délibérer concernant l'épandage de digestats sur certaines parcelles de la commune. Le Conseil donne un avis défavorable.

Votes favorables : 0

Défavorables : 12

Abstention : 2

COMPTE- RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 7 AVRIL 2021

DELIBERATION SEZEO

Le SEZEO nous demande de délibérer pour prendre la compétence sur l'implantation d'une borne de chargement pour les véhicules hybrides et électriques, devant l'Auberge des chiens rouges. Sans aucun frais pour la commune, tout est à la charge du SEZEO (installation, maintenance ..).

Après explication du dossier, le Conseil décide d'accepter le transfert de compétences au SEZEO.

Votes favorables : 15

Défavorables : 0

Abstention : 0

DELIBERATION ENFANTS EXTERIEURS A LA COMMUNE

Nous devons délibérer tous les ans sur l'acceptation d'inscrire ou non des enfants provenant des communes extérieures. Actuellement, nous acceptons les enfants des communes extérieures si et seulement si ceux-ci sont gardés par une assistante maternelle agréée, par une personne de la famille habitant Mélicocq ou le personnel de la commune, ou les enseignants.

Le Conseil décide de renouveler la délibération pour l'année prochaine.

Votes favorables : 15

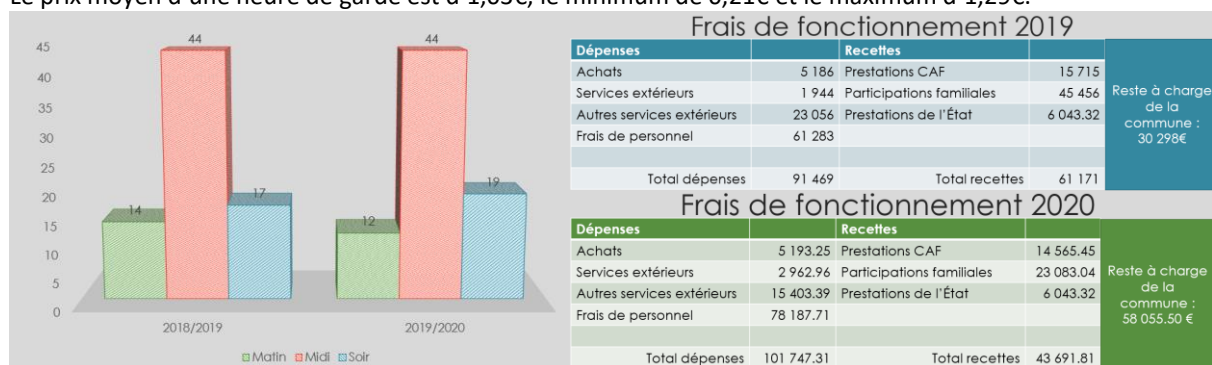
Défavorables : 0

Abstention : 0

BILAN CAF

Le bilan CAF 2020 fait ressortir une fréquentation stable, avec une légère hausse sur cette période. Après lecture du compte de résultat, un reste à charge pour la commune de 58 055,50€, contre 30 298€ en 2019. 97 jours d'école en 2020 contre 144 en 2019. **Ce qui revient à un coût moyen par enfant de 9,65€ net**, contre 3,39€ en 2019. Cette augmentation est due par la fermeture des écoles de mars à mai 2020 : aucune recette périscolaire et cantine, maintien des salaires.

Le prix moyen d'une heure de garde est d'1,03€, le minimum de 0,21€ et le maximum d'1,29€.



Une diapositive sur l'absentéisme est présentée. Il représente **9,29% en 2020** (arrêt maladie uniquement).

COMPTE DE GESTION 2020

Le compte de gestion 2020 relate les mêmes écritures que celles reprises dans le Compte administratif 2020. Le conseil accepte à l'unanimité le vote.

Votes favorables : 15

Défavorables : 0

Abstention : 0

VOTE DU COMPTE DE GESTION CCAS 2020

Une commission CCAS se tiendra le 27/04/2021 en mairie pour valider les comptes 2020 et voter celui de 2021.

VOTE DU TAUX D'IMPOSITION 2021

L'adjoint en charge des finances présente le dossier sur le taux d'imposition 2021.

Le conseil municipal, ensemble, décide :

- Taxe foncière bâtie : 51,32% (au lieu de 50,04% en 2020)
- Taxe foncière non-bâtie : 96,38% (au lieu de 93,97% en 2020)
- CFE : 17,99% (au lieu de 17,54% en 2020)

Cela représente 2,50% d'augmentation de nos recettes fiscales.

Il faut procéder au vote.

Votes favorables : 11

Défavorables : 3

Abstention : 1

COMPTE- RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 7 AVRIL 2021

PRESENTATION ET VOTE DU BUDGET 2021

L'adjoint en charge des finances procède à la présentation globale du budget 2021, qui s'équilibre en dépenses et en recettes de la façon suivante :

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
DEPENSES	633 122,17 €	147 059,83 €
RECETTES	633 122,17 €	147 059,83€

Après exposé, le conseil municipal décide de voter le budget à l'unanimité.

Votes favorables : 15

Défavorables : 0

Abstention : 0

DELIBERATION LOM

La CC2V souhaite obtenir la compétence mobilité LOM (Loi d'Orientation des Mobilités). Elle demande aux communes de prendre une délibération sur le transfert de cette compétence.

Le conseil accepte à l'unanimité le transfert de cette compétence.

QUESTIONS DIVERSES :

Madame le Maire fait état des élections régionales et départementales et de la tenue des bureaux de vote qui se dérouleront en juin de 8h à 18h (les dates ne sont pas encore confirmées).

TOUR DE TABLE

N. LANDUYT nous informe que des gravats se trouvent sur l'ancienne route de Thourotte. Il propose de les évacuer.

Chantal COLLE nous informe que la bibliothèque avance, elle remercie Madame DECLEIN pour son aide, Monsieur et Madame DELABIE pour la fourniture de peinture. Elle suggère l'évacuation de la table de cadastre pour plus de place.

P. ZANCZAK nous informe qu'un autre commerçant souhaiterait s'implanter sur la place, avec un distributeur de fleurs. Il relève également qu'au Petit-Mélicocq le souci de pelouse évoqué au dernier conseil n'a toujours pas été résolu.

ML. DELABIE informe que la course cycliste est annulée. Madame Leroy, écrivain, a été reçue en mairie, son livre sur la Vallée du Matz est maintenant en vente à 25€ (voir Panneau Pocket).

Le SIVOM et TPIP ont refait la rue de l'abreuvoir. Il faut contacter SUEZ pour la route qui s'affaisse.

G. COLLE informe que la porte du périscolaire ne ferme plus, suite à du vandalisme. Une particulière vigilance doit être mise en place vis-à-vis des poubelles (les enfants montent dessus et c'est dangereux).

Un expert va venir voir l'église pour le parafoudre et vérifier les tuiles.

X.DEFRESNE informe qu'il n'y a pas eu de réunion Voisin vigilant suite à la crise sanitaire. Il trouve la mise en place de Panneau Pocket et les informations données très utiles. Il informe qu'une voiture suspecte et des jeunes se baladent avec des torches dans la rue.

Fin de séance 22h25.